Suppl. B / DOR
PB/SOPR B
9007/B

Ed. originale. RARE

Auteur d'origine franc-comtoise
né à Bourg-en-Bresse (1783)
(Quérard, II-581)

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28743441

DESCRIPTION

D'UNE MINIATURE HUMAINE,

OU

TABLEAU HISTORIQUE

D'UNE FILLE NAINE,

REMARQUABLE PAR LA PETITESSE DE SA STRUCTURE, LA RÉGULARITÉ DES FORMES ET LA JUSTESSE DES PROPORTIONS, CONSIDÉRÉE SOUS UN POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE ET MÉDICAL;

Conforme au rapport fait à la Société royale académique des sciences de Paris,

PAR A.-M. DORNIER,

Docteur en médecine de la faculté de Paris, Médecin des épidémies dans le département de l'Ain, Médecin du bureau de charité du septième arrondissement de Paris, Membre de la société royale académique des sciences, de la société de médecine-pratique, du cercle médical, ancienne académie de médecine, de la société médico-pratique, etc.

Son langage, ses traits, son instinct, sa stature,
Offrent le phénomène à notre étonnement,
Attestent les trésors, les jeux de la nature,
L'être dans sa faiblesse, et l'homme d'un moment.
P. MOUSSARD.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH,
RUE MONTMORENCY, N° 16.

1817.

SOMMAIRE.

Le sujet qui nous occupe, et qui fixe en ce moment, à Paris, l'attention de beaucoup d'observateurs, est une petite fille allemande, âgée de sept ans, d'une figure et d'une tournure agréables, dont le corps, pesé et mesuré exactement, a une conformité presque parfaite avec celui d'un nouveau-né, mais mieux proportionné. Elle est le produit d'un de ces écarts les plus heureux de la nature, d'autant plus curieux, qu'il est parfait, et qu'il ne s'est jamais présenté de nain aussi petit pour son âge, dont l'accroissement ayant cessé depuis l'âge de deux ans, soit aussi complet. Elle parle, marche, agit librement et soulève un fardeau beaucoup plus considérable que ne le comporte sa stature.

Elle a eu l'honneur d'être présentée à plusieurs grands personnages, à diverses facultés de médecine et autres sociétés savantes.

Nota. L'histoire des Nains ne nous offre qu'un grand nombre d'individus difformes, tandis que le nombre de ceux qui sont parfaits est infiniment rare. Si les Nains sont d'autant plus célèbres qu'ils se trouvent d'une taille plus rare et d'une conformation plus parfaite, nul jusqu'à présent n'a eu plus de droit à ce genre de célébrité.

DESCRIPTION

D'UNE MINIATURE HUMAINE

OU

TABLEAU HISTORIQUE

D'UNE FILLE NAINE.

Préliminaire à son histoire.

Elle est née de parens bien faits et bien portans.

CETTE fille s'appelle Babet SCHREIER; elle est née à Siégelsbach, village près Manheim, le 31 octobre 1810, de parens sains et bien conformés; ils habitent une campagne salubre, et usent habituellement d'une nourriture de bonne qualité. Son père, âgé de quarante-trois ans, d'une taille de cinq pieds cinq pouces, d'une forte constitution, n'est point sujet aux maladies; son facies se rapproche beaucoup de l'idiotisme; il est en effet doué de très-peu d'intelligence; ne s'étant occupé que d'agriculture, son moral en a souffert. Sa mère, âgée de trente-trois ans, d'une taille de cinq pieds,

jouit ordinairement d'une bonne santé; elle est d'une figure agréable et spirituelle; elle a en effet un esprit naturel, quoiqu'elle ne l'ait pas exercé; menant une vie très-active, elle se livre volontiers, après les soins du ménage, aux travaux de l'agriculture comme son mari. Avant de devenir mère de cette fille, elle avait eu cinq autres enfans, dont le premier qu'elle eut à l'âge de dix-sept ans, avait déjà offert cette particularité d'un développement imparfait : c'était un garçon ; il avait six pouces de longueur, et il était du poids d'une livre et demie. La mère s'était bien portée durant sa grossesse ; elle avait senti le mouvement du fœtus à quatre mois, et était accouchée au terme de neuf mois. Tout s'était passé comme dans ses autres grossesses où les enfans ont été d'un volume naturel, et dont plusieurs, qui vivent encore, sont grands et vigoureux, excepté que le ventre ne se développa que comme au quatrième mois d'une grossesse ordinaire. Elle nourrit elle-même ce petit enfant qui tétait assez bien; mais, quelques soins qu'elle en prît, il ne put vivre qu'un mois. C'est après ces cinq couches que cette femme devint enceinte de la petite fille qui fait le sujet de nos recherches. La suppression

La mère eut à sa première couche un enfant mâle du volume d'un avorton de cinq à six mois, mais paraissant viable.

des menstrues, l'engorgement des seins et un léger dégoût lui firent d'abord soupçonner son état de grossesse; sa santé n'en fut pas autrement altérée; au quatrième mois, elle commença à sentir les mouvemens du fœtus, qui devinrent de plus en plus vifs, à mesure que la grossesse avançait, et qui, joints au peu de développement du ventre, lui firent présumer que cette couche serait analogue à la première. Elle buvait, mangeait comme à son ordinaire, et elle a pu se livrer constamment et sans s'excéder, pendant l'été, au travail des champs, et beaucoup plus aisément que dans ses grossesses de volume naturel. Elle ne s'est jamais trouvée exposée, durant cette grossesse, ainsi qu'à la première, à faire de chutes, ni à recevoir accidentellement de coups, ni de commotions sur l'abdomen, qui aient pu, en apparence, contribuer à troubler la nutrition du fœtus. Elle n'a point éprouvé de pertes utérines; elle n'a pas été en butte à de vives affections morales, ni pendant sa grossesse, ni pendant l'allaitement. Elle est accouchée, vers la fin du neuvième mois, en quelques heures de vives douleurs, de cette petite fille. La sage-femme, qui avait reçu ses autres enfans, n'a rien remarqué d'extraordinaire.

Volume du placenta.

Le placenta était proportionné au volume

de l'enfant, qui lui-même n'offrait que celui d'un fœtus de cinq à six mois de grossesse ordinaire; le cordon ombilical, quoique très-mince, n'avait offert aucune difformité dans toute son étendue, à laquelle on dut attribuer avec fondement la cause du peu de développement du fœtus.

De sa taille et de son poids lors de sa naissance.

Cette fille n'avait, en naissant, que six pouces de longueur, et ne pesait alors qu'une livre et demie; elle était maigre, mince, mais les traits de la face et la forme des membres étaient bien dessinés; sa vigueur et sa force, qui excédaient les proportions de son développement, semblaient faire présager qu'elle serait plus viable que celui qui avait été d'un semblable volume.

Dès qu'elle commença à respirer, sa mère, qui était bonne nourrice, lui présenta le sein qu'elle prit aussitôt, et continua ainsi à bien téter jusqu'à l'âge de trois ans; alors, le lait de la mère s'étant perdu, l'enfant se sevra de lui-même, et commença pour la première fois à prendre de la nourriture.

Histoire de son accroissement.

Il s'est fait, chez cette fille, un accroissement rapide et régulier depuis sa naissance jusqu'à l'âge de deux ans; et depuis cette époque, il a été si peu sensible, que les parens sont persuadés qu'il a totalement cessé d'une manière brusque

et sans que sa santé en ait paru altérée; depuis cette époque, divers médecins consultés n'ont pu découvrir aucune lésion organique sensible. Dès-lors, les formes se sont arrondies, et les forces ont progressivement pris de l'accroissement. On avait remarqué, peu de temps après sa naissance, un développement rapide des forces du système musculaire; les muscles étaient un peu saillans, les membres se contractaient avec une vivacité et un degré de force plus prononcés que chez les autres enfans d'une grosseur ordinaire. Le développement général du corps s'est toujours opéré sans déranger la régularité de sa conformation et la justesse de ses proportions.

Etat des forces actuelles.

Ses forces actuelles sont à peu près comme celles d'un enfant de quatre ans; par conséquent, elles sont bien plus grandes que sa conformation semble le comporter. Les muscles ne sont point gros, mais bien dessinés; la fibre en est un peu lâche, quoique douée d'une force de contractilité remarquable. Elle a, de plus, en partage une vivacité qui la met dans un mouvement perpétuel. Tous ses mouvemens sont vifs et précipités. Elle chancelle quelquefois en marchant, d'une manière à faire croire qu'elle va tomber, quoiqu'elle le fasse rarement; la légèreté de son corps et son

Démarche chancelante.

extrême vivacité semblent l'emporter et lui faire souvent manquer l'équilibre, mais elle est d'une dextérité, d'une promptitude si grande à se retenir, qu'elle ne tombe que rarement, quoiqu'elle grimpe et franchisse des espaces avec une rapidité étonnante pour sa stature.

De sa façon de marcher.

Elle ne sait pas marcher lentement; et son allure peut être comparée à celle d'un danseur de corde privé de balancier, dont le corps se contracte d'une manière permanente en tous sens pour se soutenir en équilibre. Son corps, en courant, n'est presque jamais dans une situation verticale, mais bien dans une légère inclinaison. Il est facile, d'après ces considérations, de se rendre compte de la difficulté qu'elle a eue à apprendre à marcher; elle n'a commencé à le faire qu'à l'âge de deux ans, et plus difficilement que les autres enfans, non par le manque de force, mais bien par un excès de vivacité et de légèreté.

De l'influence de la joie sur ses forces et sa mobilité.

La joie semble ajouter un degré de plus à son extrême mobilité, et à tout son être une somme de forces qu'il est loin d'annoncer. Dans ses exercices, on l'a habituée à relever une chaise ordinaire couchée sur son dossier, à se tenir à cheval sur un âne, à grimper à une échelle, à se tenir sur une escarpolette, et à courir.

De la dentition.

La dentition s'est opérée d'une manière tardive et lente ; elle n'a cependant causé aucune maladie. L'enfant a eu ses vingt-quatre dents à cinq ans, quoiqu'elle n'ait commencé qu'à l'âge de deux ans. La deuxième dentition se fait actuellement ; sept incisives et une canine sont tombées depuis quelques mois et ne sont pas encore remplacées : celles qui existent sont d'un bel émail ; cependant le corps de deux petites dents molaires se trouve en partie carié.

Etat de la peau: sa sécheresse lui a servi d'abri contre les maladies éruptives.

La peau est mince, douce et flasque au tronc et à la base des membres, mais un peu sèche et rugueuse à leurs extrémités. La chaleur de la peau est toujours très-modérée ; on ne l'a jamais observée en moiteur ni en sueur ; elle est presque toujours en chair de poule ; les fonctions de vaisseaux absorbans et exhalans doivent souffrir de sa sécheresse. C'est sans doute cet état de la peau qui a garanti jusqu'à présent l'enfant des maladies éruptives sans insertion ; mais la vaccine a eu son résultat ordinaire. Le tissu cellulaire graisseux sous-cutané est très-peu abondant, quoique l'enfant paraisse d'un tempérament éminemment lymphatique.

De son degré de chaleur.

Si, pour juger du degré de chaleur vitale dont cette fille est douée, on se contentait de

palper les extrémités qui paraissent presque toujours froides, on serait tenté de croire que sa chaleur naturelle est bien au-dessous de celle de tout autre individu, ou que celle-ci se distribue inégalement : mais il en est autrement, si on l'examine plus attentivement; car, soumise aux expériences comparatives avec des personnes de diverses statures et d'une forte constitution, sa chaleur s'est trouvée plus grande : c'est ainsi que divers thermomètres, appliqués en différentes parties du corps, indiquaient que celle-ci s'élevait constamment au trentième degré; tandis que les mêmes thermomètres, appliqués à d'autres personnes, aux mêmes lieux et au même instant, descendaient et restaient au vingt-neuvième degré chez les uns, et au vingt-huitième chez les autres. Celle de la plante des pieds a donné vingt-six degrés; celle de la paume des mains en a offert vingt-sept.

De la régularité des formes organiques.

Ce qui étonne réellement dans ces écarts de la nature chez cet enfant, c'est la régularité que conserve le défaut de développement de tous les systèmes; et, quoique les forces vitales soient peu actives, elles sont restées dans un équilibre suffisant pour assurer les proportions des formes organiques.

De sa stature et de sa pesanteur actuelles.

Cette fille qui, en naissant, avait la taille

de six pouces, a aujourd'hui, à l'âge de sept ans moins un mois, celle de vingt-trois pouces. Elle pesait alors une livre et demie; elle est maintenant du poids de huit livres et un quart.

Son corps a le volume de celui d'un nouveau-né; mais tout y est plus parfait.

D'après cela, on voit qu'elle se rapproche beaucoup, par son poids et la grosseur de sa tête, de celle du thorax et des membres du volume d'un nouveau-né un peu fort. Elle n'en diffère qu'en ce que l'ensemble de son corps offre proportionnellement un peu plus de longueur, que les membres sont plus déliés, que tout se trouve d'une conformation régulière et paraît être dans de justes proportions: car ici tout est parfait; c'est une belle miniature humaine : sa taille est bien prise, et ses membres sont bien proportionnés.

Son état habituel est celui de la santé parfaite.

Le libre exercice de toutes les fonctions animales et le bon état de l'ensemble de son organisation, et surtout sa gaîté naturelle et permanente, annoncent que cette fille jouit, dans sa manière d'être, de tous les attributs d'une parfaite santé. Elle devrait néanmoins être délicate; mais, au rapport des parens, elle n'est jamais indisposée.

De l'influence des saisons, des voyages et de la nourriture sur sa santé.

Les changemens d'air et de nourriture auxquels les voyages l'exposent fréquemment et l'état sédentaire habituel ne lui ont causé

aucun dérangement apparent. La succession des saisons n'a jamais eu sur elle aucune influence sensible; mais on a remarqué qu'elle était plus forte, mieux à son aise, et un peu plus grasse en hiver qu'en été.

Description de la face.

L'ensemble de la face est agréable; tout y est proportionné; sa forme est ovale; le front est découvert; ses sourcils sont châtains; les paupières assez ouvertes; les cils sont bruns; les yeux sont vifs et font une saillie agréable; la cornée transparente est d'une couleur bleu-foncé; la cornée opaque est d'un blanc éblouissant; le nez est long, saillant, arqué au milieu; le menton est rond; la peau est blanche et unie; le teint est un peu pâle; son aspect est doux; l'oreille est bien faite; la chevelure est agréable; elle est d'un blond-châtain.

Etat des yeux et des autres organes.

Les yeux paraissent, au premier abord, doués d'un excès de sensibilité; mais ils n'ont que celle de l'état naturel; ils sont bien conformés; la vue est bonne, seulement elle paraît un peu basse. L'ouïe est très-fine; elle a le goût et l'odorat délicats.

Etat de la respiration.

Le bon état de la respiration annonce que la poitrine est saine; elle est bien évasée. Les extrémités supérieures et inférieures et le bassin sont conformés de manière à être

proportionnés avec le reste du corps. La colonne vertébrale n'offre que les courbures naturelles.

Des battemens du cœur et de la ténuité naturelle du système vasculaire.

Les battemens du cœur se font sentir extérieurement d'une manière régulière et analogue à tout autre individu dans l'état sain; ils sont naturellement fréquens, et leur fréquence augmente par l'exercice. La ténuité naturelle du système vasculaire en général ne permet pas toujours d'apercevoir le pouls aux artères radiales; celles-ci sont moins développées que chez un enfant d'une année; et leurs battemens ne sont appréciables que lorsque, les bras réchauffés par la chaleur douce et uniforme du lit, les vaisseaux se sont dilatés; c'est alors, et pendant le sommeil, que nous avons pu compter leurs pulsations, qui s'élevaient au nombre de soixante-dix-huit à quatre-vingts par minute. On ne peut juger, pour l'ordinaire, de la fréquence du pouls, surtout dans le jour et pendant la veille, que par les battemens du cœur et des artères carotides primitives, et celles-ci offrent quatre-vingt-dix à quatre-vingt-douze pulsations.

Des différences dans la vélocité du pouls pendant le sommeil et la veille.

État du ventre.

Les viscères abdominaux n'offrent aucune apparence d'altération ou d'engorgement qui

puisse faire soupçonner un état morbide quelconque : tout est dans un état sain.

Cette fille prend ordinairement peu de nourriture à la fois; mais ses besoins se renouvellent très-souvent; elle use de tout ce qui se présente indifféremment; elle prend plusieurs potages et mange à peu près deux à trois onces de pain par jour; elle préfère les viandes aux légumes; elle est, comme les enfans, un peu gourmande; si on ne la retenait, elle mangerait volontiers de ce qui lui plaît jusqu'à se faire mal : elle a eu quelquefois des indigestions pour avoir abusé du régime. Elle préfère le vin blanc au rouge, et celui-ci à l'eau; elle aime la bière et les liqueurs. Tout ce qui tient aux fonctions animales s'exécute avec régularité, selon l'ordre de la nature. Le ventre fait régulièrement ses fonctions chaque jour, comme une personne en santé. Il ne se présente encore aucun signe de puberté. De son régime habituel.

Elle dort ordinairement pendant sept à huit heures d'un sommeil paisible. On remarque que le sommeil prolongé exerce sur elle une influence débilitante bien sensible. Durée de son sommeil.

Tout le corps se trouve dans un état intermédiaire d'embonpoint et de maigreur. Etat de l'embonpoint.

Les fonctions intellectuelles de cette fille Etat des fonctions intellectuelles.

ont été tardives et lentes ; elles sont bien peu développées pour son âge ; elle n'a guère que l'intelligence des enfans de quatre ans ; elle a, comme eux, de petits caprices ; mais cet état tient beaucoup à la mauvaise éducation qu'elle a reçue. On ne lui a inspiré jusqu'à présent que des manières enfantines ; son humeur est naturellement douce, caressante, gaie, vive et enjouée ; elle est susceptible d'affection et d'attachement pour les personnes qui lui donnent des soins ; elle aime la compagnie, la parure, les jouets et les pièces de monnaie. Elle est curieuse, et elle a beaucoup d'aptitude à l'imitation ; ce qui annonce de la perfectibilité ; elle répète assez bien ce qu'on lui fait dire. Il est probable que si on lui donnait des principes d'éducation, elle apprendrait facilement ; elle a assez d'intelligence et de mémoire pour faire présumer qu'on ne la cultiverait pas sans succès ; elle n'a jamais l'air plus agréable que lorsqu'on affecte de fixer son attention sur quelque chose, comme si on lui montre à lire ; si on la fixait chaque jour à quelqu'exercice et durant quelques heures, elle perdrait facilement l'habitude de loucher et de faire des gestes qui sont l'effet de la distraction habituelle, et de l'abandon à elle-même qui la

De son caractère et de ses goûts.

De son aptitude naturelle.

privent de ses agrémens naturels. Si le mouvement de ses yeux était bien dirigé, elle aurait un coup d'œil agréable et expressif. Elle est beaucoup plus disposée à la joie, et plus docile l'après-midi que le matin; elle semble être flattée des visites qu'elle reçoit; elle témoigne sa satisfaction par un air plus joyeux et plus de souplesse de caractère; alors son visage s'épanouit, et ses forces semblent s'accroître avec sa gaîté; et, si elle court, on s'aperçoit qu'elle chancelle moins lorsqu'elle est ainsi émue; elle n'aime pas à être reprise avec aigreur; elle est bien plus docile lorsqu'on emploie la voie de la douceur. Etant peu habituée à fixer son attention à écouter ce qu'on lui dit, elle comprend un peu plus difficilement ce qu'on lui adresse, et son jugement peu exercé est lent et difficile. Cependant, depuis deux mois qu'elle entend parler le français, elle le comprend presque autant qu'un enfant peut le faire sur ce qu'on l'entretient habituellement.

Du parler.

Elle n'a commencé à parler qu'à l'âge de quatre ans; mais elle comprenait tout ce qu'on lui disait. Elle s'efforce actuellement d'exprimer ses idées, qui paraissent se succéder rapidement dans un jargon allemand

Les mouvemens de l'ame sont en rapport avec ceux du corps.

auquel elle s'est habituée; elle l'accompagne de beaucoup de gestes, qui annoncent que le moral correspond parfaitement aux mouvemens vifs et précipités du physique. Elle ne parle pas assez bien allemand pour tenir une conversation suivie; d'ailleurs, son esprit est trop peu cultivé pour le faire; elle ne dit que quelques mots en français; l'habitude de l'allemand lui cause de la difficulté à prononcer le français. Je me suis assuré, par des recherches soignées, que ce petit être jouit de la même sensibilité morale naturelle que toute autre personne.

Etat de la voix.

Sa voix est faible et grêle, mais douce et un peu sonore; elle se développe davantage depuis quelques mois, et surtout lorsqu'elle est émue par la gaîté; alors elle produit des sons agréables, qui ne sont faibles que parce que cet organe, naturellement peu développé, n'est pas assez exercé.

Réflexions sur son état en général.

Lorsque l'on réfléchit sur cet enfant, remarquable par son petit volume et une sorte de perfection, on s'aperçoit que son corps n'a pu prendre son accroissement ordinaire, et que, malgré l'espèce de régularité que l'on trouve dans ses proportions et l'apparence de santé, on ne peut se refuser d'ad-

mettre un vice, sinon de conformation, au moins une faiblesse constitutionnelle qui fait présumer l'existence d'un état morbifique. S'il nous était permis de hasarder notre opinion sur la cause de cette singulière marche de la nature, nous serions tentés de croire que ce défaut général de développement qui, sans doute, tire son origine d'un vice dans la nutrition, serait dû à l'influence d'un virus scrophuleux qui, au lieu de se fixer sur une partie peu étendue et d'y causer des ravages bornés, s'est également répandu dans toute l'habitude du corps, et y a régulièrement exercé son influence destructive, et qui, au lieu de rester caché et inactif un certain temps, et jusqu'à ce qu'une cause déterminante l'eût mis en action, n'a cessé d'agir, depuis la conception jusqu'à présent, d'une manière uniforme. L'état de nain aussi parfait ne serait-il pas lui-même le caractère le plus positif du rachitisme ? Le cœur, recevant le premier cette influence, n'a pu, par la faiblesse de ses contractions, pousser avec assez de force le sang jusqu'aux extrémités des vaisseaux artériels, et donner à tout leur trajet un assez gros calibre : ceux-ci ont conservé de ce défaut d'action une ténuité

remarquable, et tout a dû se ressentir de la faiblesse de la circulation que l'acte de la respiration n'a pas beaucoup augmentée, et rester dans un état de langueur; de là dérive le peu de volume de l'enfant en naissant, le retard dans l'éruption de ses premières dents, la carie de plusieurs de celles-ci, l'époque tardive du marcher et du parler et leur difficulté, et actuellement la faiblesse relative du pouls, celle de la voix par le peu de développement du larynx, la laxité de la fibre musculaire, l'état voisin de la maigreur et l'engorgement de quelques ganglions lymphatiques, l'état trop peu perspirable de la peau, et enfin la cessation subite et complète de son accroissement depuis l'âge de deux ans.

Rien ne paraît avoir été particulièrement favorisé; l'intelligence a suivi le cours du développement général, sans surpasser de beaucoup les autres proportions; le système musculaire est peut-être celui qui l'est davantage; le système vasculaire l'est peu; l'ossification générale paraît s'être opérée d'une manière hâtive, surtout celle de la tête. Ne serait-ce pas là une cause d'une vieillesse prématurée de cette fille, et un motif fondé pour ne pas compter sur la longue durée de sa vie ?

De cet état de faiblesse générale, on infère aisément la nécessité de fortifier, par un régime analeptique, les viandes rôties et le vin pur, aidé de l'usage des amers combinés aux légers aromatiques, tels que les syrops ou les vins antiscorbutiques, de quinquina à la canelle, et les élixirs amers, des vêtemens chauds et propres, des frictions sèches avec des linges imprégnés de vapeurs des plantes aromatiques en combustion, ou de liqueurs vineuses, alcooliques, contenant les mêmes principes, des bains aromatiques, heureusement secondés par un exercice journalier en plein air. On éviterait aussi de la laisser s'abandonner à l'inaction et à un sommeil trop prolongé.

Nécessité de persuader les parens de cette fille de lui faire user d'un bon régime pour ranimer l'énergie des forces vitales, et prévenir des accidens ultérieurs.

Il est probable que si cette fille eût été soumise à un régime plus restaurant et plus stimulant, et qu'elle eût été sevrée deux ans plus tôt, on aurait peut-être pu, en venant au secours de la nature, contribuer à la faire arriver à un accroissement plus complet. C'est encore ce qu'on pourrait tenter aujourd'hui pour prévenir les difformités que l'on a vues se développer tout-à-coup chez d'autres nains, d'abord bien conformés, mais qui sont devenus tout contrefaits par le développement subit et vicieux de quelques parties de leur corps.

Proposition philanthropique.

On regrette que cette fille n'appartienne pas à des parens assez aisés pour pouvoir adoucir une existence que la nature troublée dans son travail n'a pu lui donner plus avantageuse. Il serait à souhaiter qu'il fût possible de la placer dans une maison d'éducation.

Tels sont les principaux renseignemens que nous avons recueillis avec le plus grand soin sur cette petite fille. Les phénomènes qu'elle présente se sont offerts trop rarement, et nous ont paru trop intésessans pour ne pas les avoir observés avec exactitude.

Nota. Le peu de chaleur que cet enfant paraissait offrir dans son bas âge, joint au désir des parens de pouvoir l'élever, a porté son père à la placer habituellement contre sa poitrine et sous ses vêtemens le jour et la nuit, afin de lui conserver un degré de chaleur plus uniforme ; elle conserve encore cette habitude pour la nuit. Elle aime aussi être assise dans le fond d'un chapeau, et qu'on le tienne sous le bras, parce que c'est le moyen que l'on a employé pour la transporter d'un lieu en un autre dès qu'elle est devenue trop lourde pour être portée sous le gilet de son père. Nous avons remarqué qu'elle a de la peine à se familiariser avec tout ce qui est volumineux et très-bruyant ; l'aspect des grands quadrupèdes lui cause d'abord une impression désagréable ; elle s'effraie aisément de l'aboiement des gros chiens.

Observations sur les dimensions de la tête et du reste du corps, comparées avec celles d'un nouveau-né, qui serviront à constater son développement futur.

La circonférence de la tête, prise horizontalement du front à l'occiput, est de treize

pouces quatre lignes; elle a les mêmes dimensions que chez le nouveau-né, d'après Baudeloque. Le diamètre qui part du milieu du front à la saillie de l'occiput est de quatre pouces six lignes; chez le nouveau-né, il a quatre pouces trois à quatre lignes. Celui qui va d'une protubérance pariétale a l'autre offre trois pouces dix lignes; chez le nouveau-né, il a trois pouces quatre à six lignes. Celui qui s'étend de la houppe du menton à l'extrémité postérieure de la suture sagittale a six pouces; chez le nouveau-né, il a cinq pouces trois lignes; et s'il n'y avait pas de dents pour tenir les mâchoires écartées, ce diamètre serait en tout semblable à celui des nouveau-nés. Celui qui s'étend verticalement de la base du crâne en face du conduit auditif externe au sommet de la tête, est de trois pouces quatre lignes; chez le nouveau-né, il a la même étendue. Le crâne n'offre aucune difformité remarquable, si ce n'est que le front paraît un peu proéminent vers son milieu, parce que les bosses de cet os ne sont pas très-saillantes: les sinus frontaux sont encore très-peu développés. L'ossification de la tête, en général, paraît s'être opérée d'une manière prématurée; elle est aussi complète qu'à l'âge de dix

ans : les sutures sont presque effacées, et on ne retrouve aucune trace des fontanelles; celles-ci, d'après l'aveu des parens, ont été moins long-temps apparentes que chez les autres enfans. L'étendue du menton à la racine des cheveux est de quatre pouces huit lignes; celle d'une pommette à l'autre est de trois pouces six lignes. Les os, en général, sont minces et bien proportionnés, et n'offrent aucune difformité apparente.

La circonférence du thorax est de treize pouces; celle du ventre, en face de l'ombilic, est de douze pouces; celle des hanches est de seize pouces; celle du cou est de sept pouces. La séparation de l'angle supérieur et antérieur d'un os des îles à l'autre est de quatre pouces six lignes. L'étendue du tronc, depuis la symphyse du pubis à l'extrémité supérieure du sternum, est de neuf pouces six lignes; celle du milieu de l'ombilic au talon est de onze pouces; celle qui s'étend du même lieu au sommet de la tête est de la même mesure; celle du cou est de deux pouces. La longueur du pied est de deux pouces six lignes; sa grosseur est bien proportionnée. La main est petite et bien faite. La circonférence de la partie la plus saillante de l'avant-bras est de trois pouces six lignes;

celle du milieu du bras est de trois pouces deux lignes; celle du haut de la cuisse est de six pouces, et celle des mollets est de trois pouces six lignes.

Signalement de cette petite Fille, pris le 4 octobre 1817.

Enfant du sexe féminin, du volume d'un nouveau-né, mais un peu plus grand;
Agé de sept ans;
Taille de vingt-trois pouces, et du poids de huit livres et un quart;
Cheveux d'un blond-châtain;
Visage ovale;
Front haut, découvert et d'une belle forme;
Sourcils châtains, bien dessinés;
Yeux d'une couleur bleu-foncé; paupières bien ouvertes;
Nez long, saillant, un peu arqué à la romaine, bien proportionné;
Menton rond;
Teint pâle;
Tout le corps est dans de justes proportions;
Les artères donnent par minute soixante-dix-huit à quatre-vingts pulsations pendant le sommeil, et quatre-vingt-dix à quatre-vingt-douze durant la veille;
Sa chaleur vitale est de trente degrés.

Supplément à la page 22.

N'est-ce pas du cœur, appelé par quelques auteurs le *primum vivens* (le premier vivant), qui serait mieux appelé le *præcipuus motor* (le principal mobile) de tout le système vasculaire, d'où part, comme d'une source féconde, cette force d'accroissement et de nutrition générale? car, si les organes languissent par le peu de liquide que le cœur leur fournit, ne doit-il pas s'ensuivre une mauvaise élaboration des sucs destinés à réparer les forces vitales? Aussi les nains sont-ils atteints d'un état de faiblesse qui dénote

que les principes de la vie, de la nutrition, de l'accroissement ne peuvent jouir de toute leur propriété, de toute leur énergie. Mais il y a chez les nains une particularité qui n'existe pas chez les autres individus : chez eux, la nature est susceptible, après un plus ou moins grand nombre d'années de repos, et même à un âge adulte, de faire faire brusquement un nouvel effort à la force d'accrétion ; alors ils se trouvent avoir plus ou moins grandis dans un temps très-court, d'une manière régulière, comme Jefferi Hudson, nain d'Henriette de France, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre, qui se conserva à la hauteur de dix-huit pouces depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente ; mais alors, il parvint brusquement à la hauteur de trois pieds neuf pouces ; ou bien il se fait un accroissement irrégulier de quelques parties des côtes d'un seul côté, comme il est arrivé à Bébé du roi de Pologne.

Particularité sur l'accroissement des nains.

Il existe donc un virus scrophuleux chez ces individus, sans cesse en action, qui trouble et dévie la distribution régulière des sucs nutritifs, ramollit les os, les rend susceptibles d'accroissement à une époque où ils ne le sont pas ordinairement.

Parallèle des nains bien conformés avec ces individus privés de membres et improprement appelés nains, suivi de quelques recherches sur les causes de la petitesse des premiers, et du défaut de développement des derniers, qui viennent à l'appui de l'opinion que j'ai émise, que l'état de nain parfait est le caractère le plus positif du rachitisme.

La présomption que l'état de nain parfait est l'effet du virus scrophuleux, se trouve fondée sur les idées que nous fournit l'histoire des nains en général, qui nous les peint faibles et devenant le plus souvent difformes, et sur des rapprochemens des individus qui naissent privés d'un ou de plusieurs membres, qui présentent à un haut degré la constitution scrophuleuse. N'est-il pas plus que probable que c'est par l'influence de ce virus que les premiers sont restés petits, et que les membres des derniers sont restés sans développement et tels qu'ils se trouvent dans l'état d'embryon ? L'expérience nous prouve que l'action de ce virus est d'anéantir les forces vitales, de vicier la force de nutrition et d'accroissement. L'état de nain très-petit, bien fait, ne paraît être qu'un défaut de développement uniforme, une sorte d'atrophie universelle, puisque celui d'un nain irrégulier est aussi dû au défaut de développement partiel, et qu'on a coutume d'attribuer avec fondement au virus scrophuleux, parce que cet état coïncide presque toujours avec une constitution scrophuleuse très-marquée. Ne peut-on pas, par analogie, attribuer à la même cause ce défaut d'accroissement des nains parfaits, quoique la constitution scrophuleuse soit moins prononcée que chez ceux qui sont

privés de membres? Je vais citer deux exemples, très-remarquables par leur analogie, de ces individus nés privés de deux membres pairs : l'un rapporté par Valmon de Bomare et l'autre par moi. Celui de Valmon de Bomare est un nommé Pierre Danislow Bereschuy, fils d'un Cosaque du régiment de Lubni, lequel naquit sans bras : il y avait à leur place des moignons courts, arrondis, un peu mobiles, réguliers. Il était éminemment doué d'une constitution scrophuleuse ; il avait les os des genoux ankilosés, les jambes arquées, et n'avait que quatre orteils difformes à chaque pied. Il avait de l'esprit; il écrivait couramment et lisiblement en langues russe et latine avec le pied gauche. Celui que j'ai recueilli est une fille âgée de quatre ans, que l'on montrait à Paris, cour des Fontaines, en septembre 1817, nommée Rosalie Fournier, née, le 12 novembre 1813, à Marseille, avec deux moignons à la place des cuisses. Elle présente tous les caractères de la constitution scrophuleuse, quoique ses parens parussent sains, bien constitués et d'une bonne santé. Cette enfant, bien faite d'ailleurs, offre une chevelure blonde, une jolie figure, de grands yeux noirs, saillans, vifs, brillans, expressifs ; une peau blanche et beaucoup d'embonpoint, des couleurs rosées de la face. Elle jouit de toutes ses facultés intellectuelles, même à un très-haut degré pour son âge. Ne serait-ce pas un virus scrophuleux qui, ayant exercé sur cette fille une telle influence, aurait interrompu le développement de ses extrémités inférieures au moment où elles allaient pulluler? La tête, le tronc et les bras recevant les sucs nutritifs destinés à alimenter les extrémités qui manquent, en ont acquis déjà un développement bien plus grand, plus prompt que ne le comporte son âge : on lui donnerait volontiers douze ans.

Exemple d'un homme né avec un moignon à la place de chaque bras.

Exemple d'une fille née avec un moignon à la place de chaque cuisse.

Au bas du tronc, un peu en avant et sur les côtés du bassin, se trouve régulièrement apposé un renflement ou moignon de quatre pouces de diamètre parfaitement sémi-sphérique ayant une direction oblique en bas et en dehors, imitant, par leur parfaite régularité, la blancheur et la finesse de la peau, et les tubercules de leur sommet les seins d'une femme. C'est cette apparence de similitude qui a donné occasion aux parens de croire et de faire croire que c'étaient réellement des mamelles ; ces moignons présentent au toucher une masse de tissu cellulaire graisseux assez ferme et très-élastique ; ils sont situés sur la base de la tête du fémur, et celle-ci conserve dans sa cavité presque toute sa mobilité naturelle. On observe quelquefois le défaut de développement d'un membre, mais rarement de deux à la fois d'une manière aussi régulière ; car, ce qui est remarquable dans cette conformation extraordinaire, c'est la symétrie la plus parfaite qui existe entre la conformité de ses parties droite et gauche. Ces renflemens mammiformes sont surmontés, à leur partie moyenne inférieure, d'une sorte d'excroissance de la peau du volume d'une petite cerise ; l'une, plus régu-

lière que l'autre, offre un aspect un peu mamelonniforme; mais, comme on l'imagine bien, il ne se trouve pas entouré d'un cercle aréolaire, et n'est pas susceptible d'érection. En poursuivant ses recherches, on s'aperçoit de l'existence d'un noyau solide de forme pyramidale dont la base correspond à la cavité cotyloïde, qui offre une épaisseur de deux pouces et demi de diamètre sur trois de longueur, se terminant en une pointe mousse qui correspond au milieu du moignon, et auquel adhère, quoique à un demi-pouce de distance, l'excroissance mamelonniforme. Une couche musculo-tendineuse imperceptible, recouvrant ce noyau osseux, fait d'abord exécuter à cette masse mammiforme les divers mouvemens de rotation du fémur; mais il se fait dans toute l'étendue de ce noyau pyramidal osseux des mouvemens bornés de flexion à droite, à gauche, en avant, en arrière, qui, imprimant à l'excroissance mamelonniforme un léger mouvement sur lui-même, duquel résulte alternativement une certaine dépression et une sorte de convexité de la surface arrondie du moignon, attestent l'existence de diverses petites pièces osseuses qui se meuvent l'une sur l'autre à la manière de l'articulation du carpe et du tarse en laissant entendre une sorte de claquement; il est à présumer que les élémens des os du pied, de la jambe, des genoux, de la cuisse, se trouvent simultanément confondus dans ce noyau osseux situé sur la tête du fémur, et que les membres du fœtus sont restés sous la forme de bourgeons, de tubercules arrondis, ou de mamelon, comme ils se présentent avant leur développement au deuxième mois de son existence. Il paraît aussi que les muscles qui forment le haut des cuisses n'ont pu prendre tout leur accroissement naturel. Les pulsations des artères crurales ne sont pas du tout perceptibles; il paraît que le diamètre des artères iliaques primitives se trouve tellement resserré, que les artères iliaques externes n'existent pas dans toute leur étendue, et qu'elles se trouvent oblitérées au moment d'arriver à l'arcade crurale. Les parties génitales externes, l'anus, sont dans l'état naturel; mais l'intervalle que laissent entre eux les moignons qui tendent naturellement à se tenir un peu écartés, est beaucoup plus grand que celui que les cuisses présentent dans l'état ordinaire.

La taille de cette fille, qui se tient droite sur les tubérosités de l'ischion, est de vingt pouces. La longueur du tronc, du pubis au sommet du sternum, est de onze pouces et demi; elle est du poids de 24 livres. Elle a aussi la faculté de se tenir, un peu de temps, debout sur le sommet de ses moignons comme sur des pieds; mais elle ne se trouve pas élevée d'un pouce de plus que lorsqu'elle se tient sur les ischions, qui est sa position ordinaire : elle peut se déplacer en portant un côté du bassin, sans l'aide de ses mains, en avant, pendant qu'elle prend son point d'appui sur l'autre; mais, malgré la vivacité qu'elle emploie à vouloir, de cette manière, opérer une sorte de progres-

sion, elle avance très-peu. Ses bras, bien conformés, sont plus longs que son corps; elle s'en sert fort adroitement à la manière de béquilles, en suspendant son corps sur ses mains, pour se transporter d'un lieu en un autre avec une vîtesse proportionnée à son extrême vivacité. Elle suspend son corps sur ses bras et le balance à la manière d'une cloche, le porte en avant, en arrière ou de côté pour changer de place. La conformité de ses mains présente beaucoup d'analogie avec les pieds du Cosaque ci-dessus. Le doigt annulaire de la main gauche présente la dernière phalange double, et il adhère au médius. Le médius de la main droite manque, et l'annulaire est adhérent à l'indicateur, et ils sont tous un peu trop courts.

Je connais à Paris une dame âgée de quarante ans, née avec un moignon au bas du bras gauche; il forme un renflement arrondi, régulier, de trois pouces de long sur trois de diamètre; il est aussi surmonté d'une éminence mammiforme qui semble être les tégumens du sommet d'un des doigts dépourvu d'ongle qui adhère à la pointe du noyau osseux; cette peau participe un peu à la propriété de l'organe du toucher. Ce noyau forme un cône aplati dont la base se trouve confondue dans l'articulation du coude, et le sommet est en en bas; il meut le moignon à la manière de l'avant-bras; celui-ci conserve le plus souvent un état de demi-flexion. Elle a aussi, dans sa jeunesse, éprouvé divers symptômes scrophuleux.

J'ai eu occasion de disséquer le moignon de deux enfans nés ainsi privés d'un membre par défaut de développement; j'ai trouvé un noyau solide par quelques bandes musculo-tendineuses, qui recouvraient irrégulièrement huit à dix os nuciformes qui présentaient diverses facettes analogues à ceux du carpe.

Nous observons d'ailleurs partout une foule d'individus mutilés par les ravages du virus scrophuleux que l'on désigne sous le nom de rachitiques. Ils restent presque tout contrefaits et n'arrivent guère qu'à une taille de trois pieds ou trois pieds et demi; ils marchent tardivement et deviennent plus ou moins matériels: mais la nature, qui tend à tout compenser, semble avoir voulu les dédommager de leurs difformités en leur donnant une plus grande aptitude à cultiver leur intelligence; ils le font presque toujours avec un grand succès.

Raisons qui m'ont porté à recueillir l'histoire de Babet.

Des hommes, qui ne s'alimentent que d'injustes critiques, feignant de méconnaître le vrai motif qui m'a fait entreprendre et publier cet Opuscule, et donnant une fausse interprétation à mon zèle, n'ont pas craint d'affirmer que, séduit par le désir de la célébrité, je m'étais gratuitement servi du nom d'une société savante pour donner plus d'importance à mon sujet, ou au moins que je m'étais approprié le travail d'une commission dont je faisais partie. Cette assertion est trop dénuée de fondement pour mériter d'être réfutée; car, en recueillant l'histoire de cette intéressante enfant, je n'ai eu d'autre motif que celui de remplir une tâche imposée par mes collègues d'une commission chargée d'en rendre compte.

Analyse des délibérations de la société royale académique des sciences sur la nomination d'une commission pour lui faire un rapport sur Babet, approuvé par M. le 1er vice-président comte abbé de Saint-Albin.

La Société royale Académique des Sciences de Paris, sur la présentation qui lui fut faite de ce petit prodige de la nature, dans sa séance du 4 septembre 1817, présidée par M. le comte abbé *de Saint-Albin*, considérant « qu'il serait avantageux pour l'histoire naturelle d'en » avoir une description, afin de la joindre à celle des » nains connus, d'une stature analogue et d'une structure » aussi parfaite; de chercher, par la comparaison » des autres nains, à découvrir les causes de ce défaut » d'accroissement, et d'observer si, avec une telle con- » formation physique, cette fille serait susceptible de par- » ticiper aux avantages d'une bonne éducation, » nomma, à cet effet, une commission composée de M. le vicomte et baron de *Chénizot*, conseiller d'état honoraire, président de cette commission; de M. l'abbé *Sicard*, directeur et premier instituteur des sourds-muets, digne successeur de l'abbé de l'Épée, membre de l'Académie française; de M. *Perrier*, professeur de belles-lettres; de MM. les docteurs *Giraudi*, *Nauche*, *Fabré*, *Guillé* et moi.

La commission s'est réunie pour procéder à l'examen de l'enfant; mais le cas nécessitant une foule de recherches trop longues à recueillir pour un travail collectif, je fus chargé de cette honorable mission. J'ai dû, pour répondre à cette marque de confiance de la

part de mes confrères, donner quelques témoignages de zèle en m'efforçant de remplir leurs vues; je leur ai soumis mon travail; ils ont daigné l'accueillir favorablement : la lecture en a été faite dans la séance générale du 4 octobre, et la Société a arrêté que la minute serait déposée dans ses archives. Les parens de l'enfant exprimèrent à la commission que le public désirait cette description. Augurant qu'elle pourrait leur être utile, j'ai sollicité et obtenu l'agrément de la Société pour la publier en mon nom; par cette faveur, j'ai eu la double satisfaction d'avoir contribué au bonheur d'une honnête et nombreuse famille réduite à la triste nécessité d'exposer leur enfant à la vue du public, et de transmettre à la postérité un fait aussi précieux par sa rareté que le sujet est intéressant par lui-même.

Touché de l'état de détresse de cette famille, je me décidai à faire les frais de l'impression de l'histoire de Babet pour tenter d'améliorer sa situation.

Dirigé par des vues philanthropiques, j'ai indiqué ce qui pourrait être favorable à sa santé, en cherchant, par un régime approprié et l'exercice, à prévenir ses maladies, à favoriser son développement régulier et à s'opposer aux difformités qui surviennent quelquefois à ces petits individus, et mis en évidence la nécessité de chercher à apporter quelque dédommagement à sa petite stature, à sa débilité physique et à la courte durée de sa vie par une éducation soignée.

Il était donc à désirer que l'on pût arriver promptement à ce but; car les parens, avec lesquels elle voyageait, loin d'être propres à l'élever convenablement, l'enfant, délicat et sensible, ne devait avoir qu'à souffrir de leur rusticité. Observateur attentif, gémissant en silence sur sa triste situation, je ne pouvais faire que des vœux pour qu'elle fût placée en d'autres mains; mais la publication de sa notice historique eut en sa faveur la plus heureuse influence. Dès-lors on l'a mieux examinée; elle a plu et a intéressé diverses personnes qui l'avaient d'abord mal appréciée.

MM. Franconi l'ont accueillie; ils l'élèvent avec soin et cherchent à lui donner des talens même au-delà de ce qu'on pouvait attendre d'elle. Déjà ils l'ont fait paraître dans leur cirque olympique; ses premiers efforts ont été vivement applaudis; ses succès ont assuré à ses parens les moyens d'adoucir les rigueurs de leur infortune. Ceux-ci, touchés des soins affectueux que madame

Franconi prodigue à leur enfant, se sont déterminés à la lui confier.

A madame Franconi.

Mme Franconi, aussi justement estimée par la bonté de son cœur que par ses talens, était bien digne de devenir dépositaire de cette petite fille; aussi l'enfant, appréciant les effets de sa tendre sollicitude, saisit toutes les occasions de lui marquer ce qu'elle ressent pour ses bienfaits. Mme Franconi exerce donc en faveur de l'enfant ce que je ne pouvais faire qu'indiquer pour sa santé et son bonheur. Une conduite aussi généreuse ne devait pas être passée sous silence. Interprète des protecteurs de l'enfant, je m'empresse de payer un juste tribut d'hommages à sa bienfaitrice, qui, en suivant ainsi le penchant de son cœur, s'assure à jamais la reconnaissance des amis de l'humanité.

Ainsi, les Membres de la Société royale Académique des Sciences de Paris n'ont donc qu'à s'applaudir de s'être occupés les premiers de cette petite merveille, puisque, par leur primitive impulsion, on est parvenu à la faire placer dans un lieu propre à développer à la fois ses forces physiques, les germes d'un cœur excellent et mettre en œuvre les ressources de ses facultés morales assoupies par le défaut de culture, et par là adoucir son sort et répandre quelques fleurs sur une existence qui ne peut guère s'étendre au-delà de la moitié de la durée ordinaire de la vie humaine.

Valmon de Bomare, pour exprimer le cas que l'on faisait de Bébé, fameux nain que le roi de Pologne daigna accueillir en son palais, s'exprime ainsi : « Voici la traduction de l'épi-
» taphe que le roi de Pologne, Stanislas Ier, prince aussi
» grand que bienfaisant, a fait faire et placer sur un mo-
» nument élevé à la mémoire de ce nain. Ci gît Nicolas Ferri,
» lorrain, jeu de la nature, merveilleux par la petitesse de sa
» structure, *chéri par le nouvel Antonin*, vieux dans l'âge de la
» jeunesse, cinq lustres furent un siècle pour lui. Mort le 9 juin
» 1764. »

Il a vécu 25 ans. Il était d'une taille de 36 pouces. Son accroissement a toujours été proportionné à sa petitesse première jusqu'à l'âge de 12 ans; mais à cette époque, la nature fit quelques efforts dans certaines parties seulement; les côtes lui grandirent plus d'un côté que de l'autre; l'épine du dos s'arqua en cinq endroits, et l'apophyse nazale s'étendit beaucoup. Ce petit individu, malgré la bonne éducation qu'il avait reçue, n'a jamais donné que des marques très-imparfaites d'intelligence. Il semblait que celle-ci ne dépassait pas les bornes de l'instinct.

La princesse de Talmon, attachée à la cour du généreux Stanislas, douée de beaucoup d'esprit, ne dédaigna pas de s'occuper de l'education de Bébé, avec une persévérance qui la rendit recommandable. Elle mérite donc d'avoir part à la gloire de l'abbé de l'Epée (fondateur de l'Institut Royal des Sourds-Muets), si célèbre par son dévouement envers les membres de la société qui sont mutilés.

Le comte de Tressan, auteur de l'épitaphe ci-dessus, fut chargé par le roi de Pologne de recueillir l'histoire de Bébé, qu'il communiqua à l'Académie française, et fut insérée dans l'Encyclopédie, ainsi que dans différens autres bons ouvrages, et que Valmon de Bomare et de Buffon trouvèrent dignes d'occuper une place dans leurs écrits.

Réflexions philanthropiques.

Mes censeurs persisteront-ils à dire avec raison, qu'il est ridicule qu'un médecin se soit occupé de choses aussi oiseuses que celle d'un nain, tandis que de grands hommes ne dédaignèrent pas de s'en occuper? D'ailleurs, un nain est un individu valétudinaire; un individu en quelque sorte mutilé dans toutes ses parties; une victime d'un accident, d'une espèce d'erreur de la nature: n'est-il pas digne des regards du philanthrope? N'a-t-il pas autant de droits qu'un autre aux soins des ministres de la nature? Est-il moins intéressant, parce qu'il occupe moins d'étendue dans l'espace? On ne juge pas de la valeur intrinsèque de l'homme par sa taille ou son poids, mais bien par les vertus qui décorent son ame. Nous sommes naturellement enclins à offrir nos forces aux faibles; pourquoi violenter la nature en se refusant de céder à ce beau, à ce sublime sentiment? Admirez le dévouement de cet avocat, qui, plein de philanthropie, n'a étudié les lois que pour secourir celui qui, dans le plus grand malheur, dépourvu de moyens de défense, est sur le bord de sa tombe, si son défenseur, pénétrant jusqu'au fond de son ame, n'y découvre l'innocence, malgré l'assertion des méchans qui avaient juré sa perte! Ne semble-t-il pas que la divinité l'avait réservé au salut des humains? Ne serait-ce pas un insigne préjugé de croire que ce brave défenseur eût moins mérité de ses semblables que s'il eût plaidé pour le plus puissant des monarques? Nous ne sommes réellement grands que par l'étendue de nos lumières et l'importance des services que nous rendons à la société. Un indigent, quoique grand de corps, mais ignorant, est un nain, comparativement à un prince, même le plus borné en savoir, en vertu et en biens; en est-il plus dédaigné lorsqu'il est malade? Non, grâce aux lumières du siècle, à la philosophie qui règne en France, aux belles institutions de notre grand monarque, il trouve toujours de vrais médecins qui consacrent quelques instans à le soulager, à le consoler dans son infortune, ses maladies, ses infirmités. L'indigent ignorant n'a-t-il pas des droits naturels à la générosité de l'homme plus aisé et plus instruit? Quel meilleur usage peut-il faire de ses talens qu'en protégeant le faible, qu'en éclairant l'ignorant? Il n'est donc rien de plus glorieux que de passer sa vie à être utile à ses semblables!

Réflexions physiologiques et philosophiques sur les causes qui ont pu entraver le développement des fonctions intellectuelles de la petite Babet. Elles sont les mêmes que celles qui agissent sur les autres individus qui auraient été exposés aux mêmes influences.

Diverses personnes, éclairées d'ailleurs, ont cru que je m'étais fait illusion sur l'aptitude naturelle de cette petite fille à s'instruire, et sur les changemens avantageux que j'ai annoncé devoir s'opérer dans l'état de son moral par une bonne éducation; ils demandent sur quoi j'ai pu baser un jugement aussi hasardeux. Cependant, ils se figurent bien que je ne pouvais décemment avancer quelque chose légèrement dans des observations destinées à être d'abord soumises aux lumières des savans qui décorent la Société Royale Académique des Sciences, et que, privées d'exactitude, elles auraient été contredites avant d'être soumises à l'impression. J'ai fondé mon jugement sur l'étude approfondie de ses habitudes, sur la façon de l'élever, sur l'état actuel de sa sensibilité morale et de son intelligence, sur son état de maigreur habituel, qui, selon mes observations, est une qualité essentielle pour mieux profiter de l'éducation, et sur l'apparence d'une bonne conformation de la tête, ne présumant pas qu'il y eût compression de quelques parties du cerveau par les grands os du crâne, puisqu'ils n'offrent aucune dépression sensible. C'est donc à l'aide de ces diverses considérations que je me suis convaincu de l'existence de ses ressources intellectuelles. Si mes censeurs avaient réfléchi sur l'influence des différens genres d'exercices du physique sur le moral, ils auraient pu aisément se rendre compte, comme je l'ai fait, des causes de l'état d'assoupissement de son intelligence; car il est facile de se convaincre qu'il dépend, en grande partie, de ce que les parens l'ayant trouvée disposée à sauter, grimper, et ayant favorisé ce penchant, l'ont uniquement exercée à la faire courir autour d'un objet quelconque, en affectant de la poursuivre. Quoique cet exercice qui, paraissant lui être agréable, fût avantageux à l'accroissement de ses forces musculaires, il devait nécessairement lui créer une extrême mobilité physique, qui, rejaillissant sur le moral, lui a

donné cette vivacité excessive qui fait que ses idées se succèdent trop rapidement et se confondent entre elles, ce qui a dû naturellement s'opposer au développement de ses facultés intellectuelles; mais un exercice plus modéré et mieux dirigé va ramener l'ordre dans ses idées; d'ailleurs, il n'est résulté chez cette fille que ce qui arrive ordinairement à ceux qui exercent exclusivement leurs facultés physiques; et, puisqu'elle a passé ses premières années à courir, elle ne peut raisonnablement avoir que l'intelligence bornée des coureurs. Pourquoi ne voudrait-on pas qu'un genre d'exercice aussi actif et aussi fréquemment répété n'ait pas influencé sur Babet, puisque nous le sommes par tout ce qui nous environne.

Coup d'œil comparatif de la conduite des danseurs et sauteurs avec celle des hommes qui se distinguent dans la culture de leur intelligence.

Tout le monde est convaincu de cette grande vérité, que l'on ne peut exceller à la fois en deux points opposés, c'est-à-dire en forces et perfections physiques, en forces et perfections morales; car le physique et le moral se contre-balancent tellement, que pour cultiver l'un, il faudrait pour ainsi dire anéantir l'autre. C'est ainsi que ceux qui font un usage particulier de leur intelligence, ne travaillent jamais avec plus de succès que lorsqu'ils condamnent davantage leurs corps à une inaction plus complète. Observez ces savans, ces hommes de lettres à imagination ardente, ces hommes à génie poétique, ces hommes propres à percer la foule par leur génie créateur; vous les voyez sacrifier l'usage de leurs facultés physiques pour acquérir ce haut degré de perfection morale qui les rend si justement transcendans; tandis que les danseurs, les sauteurs, en général, qui, grâce à la futilité du siècle, ont aussi leurs héros, imitant les amazones qui se brûlaient le sein droit pour avoir plus de forces à tirer de l'arc, paralysent en quelque sorte les fonctions de l'intelligence pour favoriser la force et la souplesse de leurs corps, afin d'exceller dans leurs exercices, et ne vivant presque que physiquement, foulent à leurs pieds les plus sublimes attributs de l'espèce humaine. A quoi tendent les danseurs par cette torture perpétuelle de leurs corps, si ce n'est à acquérir ou à conserver cette faculté de s'élever si présomptueusement par ces mouvemens d'ascension au-dessus de la foule! C'est en vain que l'on me dira que des person-

nages admirés dans un des théâtres de la capitale, chargés de représenter Zéphir, deviennent tous les jours plus étonnans, plus légers, plus aériens : que tout annonce qu'ils parviendront promptement à découvrir, à force d'études et d'exercice, le moyen de disparaître sans ailes à la vue des spectateurs! Quand ils y arriveraient, ce ne serait qu'un bien faible titre à la considération du sage. Ce sont sans doute des réflexions analogues sur cet art futile, l'admiration des sots, la pitié du sage, qui portèrent un judicieux critique à s'écrier, en voyant un célèbre danseur s'escrimer pour plaire au public, qu'il était fâcheux que l'esprit de ce grand homme ne brillât que dans ses jambes. Cet observateur éclairé se défiant de son jugement un peu précipité, crut d'abord avoir avancé un paradoxe; mais il en fut bientôt dissuadé, en entendant le parterre applaudir à la justesse de son expression.

Juste regret du philanthrope sur le peu de services qu'ont rendus à la société la plupart des artistes qui sont devenus célèbres dans leur genre.

Ne doit-on pas regretter, avec les philosophes, que tant de grands artistes n'aient fait choix d'un genre d'occupation qui leur eût permis de rendre de plus grands services à la société, en lui offrant un tribut plus digne d'elle que celui de récréer les oisifs? Ce sont donc des génies perdus pour l'univers! Oui certainement; pour n'avoir pas cultivé un sujet d'une utilité générale, ils rentrent dans le néant sans laisser la moindre empreinte de leur existence. Si de tels hommes avaient employé leur vie à exercer leur esprit avec autant de persévérance qu'ils ont torturé leur voix, leurs oreilles, leurs doigts, leurs jambes, ils auraient pu, en devenant de grands hommes d'état, contribuer au bonheur des humains, ou, en devenant de grands écrivains, illustrer leur pays, éclairer les peuples et les rois sur leurs intérêts respectifs, et les mettre à l'abri des secousses volcaniques des révolutions si souvent funestes à l'humanité.

Nécessité de donner d'agréables modèles aux enfans en bas âge. Inconvéniens de faire élever ses enfans à la campagne.

Comment veut-on que cette jeune enfant, élevée chez ses rustiques parens, puisse avoir emprunté le sourire des grâces lorsqu'elle n'a eu pour modèle que des gens qui ne savent pas la regarder sans rire immodérément en se fendant la bouche presque jusqu'aux oreilles, et l'excitant à rire excessivement par toutes sortes de moyens? La nécessité où cette petite fille se trouve de hausser habituellement la tête pour regarder les gens, lui a fait contracter l'habitude de loucher en-haut et en-dehors. Naturel-

lement douée d'un goût extraordinaire pour le genre imitatif, voyant continuellement son père grimacer, elle a été portée à se déformer la figure par une mobilité qui en altère légèrement l'agrément et les grâces ; mais tout cela disparaîtra par l'habitude du calme et en vivant avec des personnes d'un aspect plus agréable et plus parfait. Comment veut-on qu'elle ait pu apprendre à penser en vivant parmi des êtres pour ainsi dire non pensans? D'ailleurs, l'exercice des sens des enfans élevés à la campagne est presque automatiquement dirigé ; et comme ils sont singes par instinct, ils deviennent rustres et stupides par habitude, ou, pour ainsi dire, par contagion ; c'est le sort des habitans des campagnes, parce qu'ils vivent presque isolément. D'après ce, qui pourrait révoquer en doute mon idée, que d'une bête d'habitude on ne puisse, par la culture, en faire une personne très-intelligente?

Un danseur s'érige en physionomiste.

Un homme distingué dans la carrière de la danse, ayant examiné Babet ma brochure à la main, a cru avoir acquis assez de lumières dans la science des ballets pour ne pas balancer, comme il avait coutume, pour prononcer, avec le ton d'un nouveau Lavater, que cette enfant ne serait jamais qu'une imbécille, et que je m'étais lourdement trompé en avançant qu'elle était susceptible d'instruction.

Remarques sur la forme de la figure du père de Babet.

J'ai observé que le père de cette fille, pour paraître agréable, avait contracté une ancienne habitude de rire pour le plus léger sujet ; il fronce alors tellement les lèvres, qu'il laisse apercevoir non seulement les arcades *dentaires*, mais aussi la saillie des arcades *alvéolaires*. Sa figure représente presque habituellement cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par une vive lumière et par une forte réverbération de chaleur ; ses sourcils sont froncés ; ses joues s'élèvent, ses paupières se resserrent ; qu'il soit sérieux ou riant, les commissures de ses lèvres se relèvent et s'éloignent fortement de la ligne médiane.

Il semble que la fréquence des contractions des parties mobiles de sa figure ayant influencé à la longue sur les parties solides, a fini par mouler et changer la forme naturelle de la charpente osseuse du devant de la tête. Ses pommettes sont plus saillantes, plus écartées l'une de l'autre que dans l'état ordinaire ; la face ne représente pas complétement cet ovale de la race européenne ; elle se rapproche beaucoup plus de la race *mongole ;* et lorsqu'il rit, l'ovale que figure son visage se dessine plutôt d'une pommette à l'autre que du front au menton.

Réflexions sur la brochure anonyme intitulée Précis Historique sur Barbe Sereier, *dite* Babet la Lilliputienne, *qui a paru en février* 1818, *que mal à propos l'on m'a attribuée, quoiqu'elle ne soit qu'un extrait de la mienne.*

L'accueil favorable que le public a bien voulu accorder à la Description que je lui ai offerte en octobre 1817, de la petite Babet, dans la vue de rendre quelques services à sa famille, a fait naître à quelqu'un l'idée d'en faire un extrait presque sous le même titre, en y joignant l'histoire de quelques autres nains, et de la faire vendre au cirque Olympique des frères Franconi, où on m'avait sollicité à la faire réimprimer pour satisfaire la curiosité d'un grand nombre de personnes qui avaient exprimé le désir de l'avoir. Si j'avais répondu à cette marque de bienveillance, ce n'eût été qu'avec des intentions désintéressées. On sait que je ne l'eusse fait qu'au profit de la petite Babet, afin de concourir à son éducation; mais je renonçai à ce projet, lorsqu'une personne plus empressée que moi, mue par un vil intérêt, ayant profité de l'opinion, m'a ôté la faculté de lui être aussi utile que je le désirais. On a acheté cette brochure, avec la conviction qu'elle portait, comme la mienne, un caractère authentique; mais des lecteurs sévères ont été bien étonnés de n'y trouver aucun nom : chacun disait que ce ne pouvait être que de moi. On a surtout été scandalisé de me voir me contredire sur la taille de cette fille, que j'avais d'abord annoncée de vingt-trois pouces, tandis que sur cette brochure du jour je ne lui en donnais que dix-huit. On croyait me reconnaître dans l'attention que l'auteur prend à faire part du développement de l'intelligence de l'enfant, ce qui justifie pleinement l'espérance que j'en avais conçue. En continuant d'examiner l'ensemble de l'ouvrage, on s'aperçoit que l'auteur a eu l'intention de présenter au lecteur une collection de nains célèbres; mais on ne balance pas à dire qu'il est loin d'atteindre son but en en rapprochant un trop grand nombre; que d'ailleurs il ne s'aperçoit pas qu'il commet une faute des plus grossières, lorsqu'en voulant mettre en parallèle les beaux modèles de ce genre avec Babet, qui est une *Vénus* de cette va-

riété de l'espèce humaine, il rapporte sans choix, sans discernement, sous un seul cadre, une foule d'individus qui, par la hauteur de leur taille, leur grosseur, leur pesanteur, leurs difformités, ne devraient pas être considérés comme faisant partie de ceux qui sont remarquables par leur beauté. Exemple, le nain cosaque qui naquit sans bras, dont les jambes étaient recourbées, les genoux soudés et les pieds difformes; une telle monstruosité, disait-on, est-elle digne de figurer avec ces nains si rares, qui seront toujours admirables par leurs belles formes et leurs belles proportions? car, pour juger de la beauté d'un nain, il ne suffit pas de ne considérer que sa taille, mais bien son poids. Dès qu'un nain au-dessous de trente pouces pèse plus de quinze à vingt livres, il est trop matériel; il cesse d'être beau. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des auteurs ont affecté sur ce point de garder le silence. Je n'aurais point tenté de relever cette erreur de l'auteur anonyme, si, moins contraire à la vérité, elle ne m'eût exposé à passer dans l'opinion de différentes personnes pour en être l'auteur, quoique cet écrit soit en parfaite opposition avec mes principes, qui ne portent que sur des observations exactes et bien avérées; il est facile de se convaincre de la vérité du fait par la plus légère comparaison de la gravure de Babet, dite de grandeur naturelle, avec ce que je dis des dimensions de son corps. Je déclare donc que je ne suis point l'auteur de cette brochure anonyme; car je n'ai eu connaissance de son existence que parce que quelqu'un qui me l'attribuait, et qui, voulant me faire connaître son mécontentement, m'en a envoyé un exemplaire sous le titre duquel était écrit à la main, d'un caractère très-lisible, en forme de second titre, cette phrase : Ou mauvaise rapsodie; mais l'auteur est connu; c'est M. Dornier, médecin, qui, par un motif de modestie, n'a pas cru devoir mettre son nom, vu qu'il a consacré le deuxième alinéa de la page 24 à faire son apologie, en affectant le langage d'un autre (*voy.* p. 24); et au bas de cette page il y a encore ces mots manuscrits : Cet éloge par tout autre serait bien digne de foi, si l'auteur lui-même n'avait sonné le beffroi. Cette injuste satire provient sans doute de ce que l'auteur, voulant indiquer la source

où il a puisé ses matériaux, dit : « J'emprunterai de M. le » docteur Dornier quelques-unes des descriptions phy- » siologiques que ce savant philanthrope a consacrées à » la petite Babet dans un rapport fait à la Société Royale » Académique des sciences de Paris. » Si l'auteur m'eût consulté, je me serais certainement opposé à ce qu'il me qualifiât ainsi, ou au moins à ce qu'au mot philanthrope il eût ajouté l'épithète de savant; par-là il eût évité de faire une impression désagréable aux yeux de quelques lecteurs, qui n'ont pu s'empêcher d'en faire souffrir le feuillet en le frottant rudement pour en faire disparaître ce qui leur avait déplu. Cependant j'avoue que je ne reste pas insensible, quoi qu'en disent mes détracteurs, au titre de philanthrope; mon dévouement naturel envers les infortunés malades semble me dire que je n'en suis pas indigne, dussé-je ne me croire tel que pour m'encourager à faire mieux.

Quelle confiance doit-on accorder à ces diverses descriptions de nains et de géans, puisque c'est l'usage, pour les rendre plus extraordinaires, de raccourcir les uns et d'agrandir les autres? Voilà une preuve évidente de ce que j'avance. L'histoire de Babet est publiée depuis le mois d'octobre dernier; peut-on concevoir par quel motif ou par quel esprit de contradiction, on n'a pu consentir à lui donner, dans les journaux, les affiches, etc., sa taille naturelle? Voyez à quelle erreur s'expose l'homme trop avide de capter l'attention publique! Sans justice pour un auteur exact, ni respect pour un travail émané d'une société savante, il oublie que c'est manquer à la délicatesse que d'oser militer contre la vérité au point d'annoncer journellement que cette fille n'a que dix-huit pouces, en face d'un public qui sait que je lui ai dit qu'elle en avait vingt-trois! Quelle singulière bizarrerie de vouloir la raccourcir de cinq pouces, ce qui est presque le quart de sa taille! En sera-t-elle plus intéressante? Non; mais on croirait avoir manqué l'occasion de profiter de la crédulité de la foule, qui est tellement prévenue qu'elle n'a que dix-huit pouces, et tellement portée à l'exagération, qu'elle va jusqu'à lui refuser la hauteur d'un pied. Ainsi, jugez maintenant combien, dans toute autre circonstance, où personne ne lutte contre un tel charla-

Preuve évidente de la tendance naturelle de la multitude à être trompée et se tromper elle-même sur le volume des objets exposés à sa vue.

tanisme, le public a dû être trompé! Fallait-il, parce que le doute philosophique n'est pas assez généralement répandu, se laisser entraîner par le désir de plaire au vulgaire et abonder dans son sens en altérant le texte de celui qui dit vrai, sous l'appât du débit d'un plus grand nombre d'exemplaires de son histoire et de sa gravure en pied.

C'est ainsi que la plupart des faits curieux nous sont parvenus, et parviendront à la postérité plus ou moins tronqués ou défigurés, parce qu'ils ne portent que sur des renseignemens pris à la hâte et toujours incomplets, le plus souvent rapportés par des journalistes qui, n'ayant pas plus que les autres hommes le don d'exceller en tout, ne peuvent avoir que des idées générales, superficielles des sciences naturelles. D'ailleurs, l'obligation journalière de disséminer leur attention sur mille objets différens, leur enlève cette faculté de s'arrêter assez sur un sujet, et ils perdent par la grande influence de ce genre de travail cette aptitude si essentielle à approfondir les choses, et ne deviennent plus propres qu'à les effleurer. Ajoutez à cela l'habitude de saisir toutes les occasions d'alimenter la curiosité publique; ils contractent l'usage d'embellir, d'enfler et de présenter les choses sous un point de vue qui les fait paraître encore plus extraordinaires qu'elles ne le sont naturellement, par conséquent d'altérer la vérité pour donner plus d'intérêt à ce qu'ils annoncent. Mais pourquoi mutiler ainsi les faits? N'est-ce pas s'avilir et s'assimiler à ces serviles romanciers, à ces fabulistes, à ces historiens de géans de l'antiquité qui semblent n'avoir écrit que pour propager les erreurs, les préjugés populaires, et étouffer la vérité à sa naissance.

Influence des différens genres d'occupations sur notre esprit, et surtout celle de traiter d'une foule d'objets différens.

Si chacun se faisait un devoir de payer à la société son tribut d'utilité, verrait-on tant de gens à talens s'occuper de futilités? Examinez les cultivateurs, les artisans; si la nature les a formés athlètes, ils paient au moins leur tribut à l'utilité publique en employant journellement toutes leurs forces physiques. Combien n'existe-t-il pas d'athlètes en intelligence qui, s'endormant dans une molle oisiveté, ne donnent que de faibles productions? Qu'y a-t-il de plus propre à réveiller les ames les plus apathiques que l'idée de se faire estimer,

L'homme naît pour être utile; il doit s'efforcer de l'être et avoir à cœur de laisser des successeurs pénétrés de ce sentiment.

chérir par ses services pendant sa vie, de laisser en mourant quelques regrets à ses contemporains, et à la postérité quelque souvenir de son existence? Puissent mes réflexions sur l'obligation que nous contractons envers la société de lui laisser des sujets dignes d'elle, pénétrer tant d'artistes spirituels, qui, faisant voir le néant de leurs travaux à leurs enfans, leur inspirent le besoin de suivre une carrière sinon plus honorable, au moins plus utile!

MM. Franconi, toujours ardens à saisir les occasions de multiplier les plaisirs du public, se sont empressés de lui offrir le portrait lithographié de Babet d'après le dessin de M. Jules Boelli; mais ils n'ont peut-être pas fait attention que celui-ci faisait quelquefois usage de lunettes à verre de rechange, et que le jour où il la dessina il a pu se tromper dans le choix de ses verres; il est probable qu'au lieu d'en avoir pris à surface plane, il en aura pris à surface concave; c'est pourquoi cette fille s'est trouvée tout-à-coup rapétissée du quart de son volume; ensuite l'auteur de l'extrait de sa description, trop honnête pour contredire un aussi habile artiste, a cru devoir se conformer plutôt à la copie qu'à l'original. Mais c'était à moi à réfléchir au meilleur moyen d'obvier à cet inconvénient. Je crois l'avoir trouvé dans l'usage des verres convexes. Je conseille donc aux amateurs de la vérité de consulter M. Chevalier, opticien, quai de l'Horloge-du-Palais, qui, au moyen de ses lumières, leur fera découvrir le degré de convexité des verres à adapter aux lunettes propres à redonner aux objets un quart de volume de plus, afin de rendre à cette infidèle gravure sa grandeur naturelle.

L'auteur n'eût-il pas mieux fait de laisser son ouvrage au néant que d'avoir à en rougir au point de ne pas oser y mettre son nom? Cependant, il n'eût fait que partager la palme de tant d'écrivains mercénaires à qui on donne tel prix pour traiter un sujet auquel ils attachent si peu d'importance, qu'il leur est très-indifférent que leur ouvrage soit éphémère ou immortel, pourvu que l'engagement soit à peu près rempli; car d'ordinaire ceux qui les commandent ne sont pas capables de les faire, encore moins d'en juger. Aussi ces sortes d'auteurs ont-ils coutume de dire:

C'est pour toi qu'est fait mon écrit,
Crédule et stupide vulgaire:
Ce n'est pas pour des gens d'esprit,
Je serais fâché de leur plaire.

FIN.

VERS

ADRESSÉS A M. LE DOCTEUR DORNIER,

Au sujet de son intéressante description de la petite BABET, *surnommée la* LILLIPUTIENNE.

Un docteur, surnommé doyen de Saint-Patrice,
Et qui fut moins savant que vous,
Quoiqu'admiré long-temps par plus d'une malice,
Fit jadis un roman ingénieux et doux.
Ce docteur Swift, homme admirable,
Peignit avec gaîté l'île de Lilliput,
Sous le nom supposé d'un voyageur aimable;
Ce bon docteur fit ce qu'il put.
J'imite, direz-vous, cet homme inimitable.
Soit. Mais la vérité fut votre unique but;
Votre description réalise la fable.

CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

93336
NA